

Expérimentation dans des lycées de Seine-Saint-Denis

Sciences Po s'engage

Une initiative lancée par des acteurs de terrain de l'Éducation nationale

Des lycées de Seine-Saint-Denis vont expérimenter un nouveau projet pédagogique à partir de la rentrée 2006. C'est le fruit d'une initiative lancée en novembre 2005 par Sciences Po et d'autres établissements d'enseignement supérieur avec un collectif de professeurs, proviseurs et responsable associatifs. L'objectif : recenser, réunir, valoriser, partager et démultiplier les réussites des lycées qui sont installés dans des quartiers populaires, sur des territoires défavorisés, et qui, grâce à la mise en œuvre de projets d'établissement innovants et à l'esprit inventif des équipes enseignantes et de direction, démontrent depuis longtemps et au quotidien qu'il est possible de donner de l'ambition intellectuelle, professionnelle et sociale à tous les lycéens. L'enjeu : passer d'actions isolées, parfois mal connues y compris au sein même du système éducatif et malheureusement éphémères à raison de la mobilité des personnes qui les ont portées, à des réussites partagées, reconnues et inscrites dans la durée. Une expérimentation, modeste par son ampleur mais précise et rapide, qui répond à l'appel à un pacte républicain lancé par des élus lors de la crise des banlieues de novembre 2005.

Après deux mois de travail intensif, le collectif a proposé un projet-cadre d'établissement à partir de ce qui « marche » dans les lycées : dans l'individualisation des parcours, l'autonomie des élèves, l'orientation, la préparation de l'entrée dans la vie professionnelle ou l'enseignement post-bac, les formats d'enseignement qui peuvent varier par petits effectifs ou regroupement de classes, la pluri-disciplinarité des enseignements, l'accompagnement individualisé des élèves par un tutorat, la responsabilisation des élèves, l'association des familles à la vie du lycée, l'insertion dans le territoire, le développement des relations avec les collègues et l'enseignement supérieur, l'ouverture des élèves aux grands débats...

Il s'agit évidemment de travailler dans le cadre de lycées publics, respectant rigoureusement la carte scolaire, rassemblant des professeurs de l'enseignement secondaire public, préparant les élèves au BEP et au Baccalauréat comme à leur entrée réussie dans l'enseignement supérieur ou dans la vie professionnelle. Les enseignants engagés dans l'expérimentation sont volontaires pour constituer une équipe soudée par la volonté de s'approprier le projet, de le préciser et de l'adapter puis de le mettre en œuvre, avec pour objectif la réussite de tous les élèves quels que soient leurs capacités, leurs projets de formation et leurs ambitions professionnelles : le contraire d'un lycée d'élite qui sélectionnerait ses élèves dans la perspective de telle ou telle filière de l'enseignement supérieur.

La mutualisation et la diffusion des innovations pédagogiques sont placées au cœur de l'expérimentation, immédiatement mise en œuvre au sein d'un réseau de lycées qui a vocation à s'étendre à tous les établissements volontaires. Il s'agit de mettre en valeur les bonnes pratiques des établissements, de faciliter leur diffusion, de contribuer à la réussite des actions menées dans le plus grand nombre possible de lycées. L'initiative doit donner lieu à des débats, créer une dynamique d'échanges et de pratiques entre enseignants, conseillers principaux d'éducation, proviseurs, etc., pour enrichir les expériences de tous.

Une expérimentation effective à la rentrée 2006

La Région et l'Etat ont très rapidement réagi positivement, décidant de mettre en œuvre l'expérimentation dans des lycées de Seine-Saint-Denis, dès la rentrée de septembre 2006, et mobilisant les moyens nécessaires à son lancement, qu'il s'agisse de travaux financés par la Région ou de décharges horaires pour la coordination de l'expérimentation, par l'Etat, mais sans dotations supplémentaires : l'expérimentation sera menée dans le même cadre que tout lycée avec la possibilité d'être ensuite dupliquée. Au total, ce sont environ 600 élèves dans une vingtaine de secondes générales et BEP qui entrent dans le dispositif.

L'action de ces établissements pourrait préfigurer l'ouverture d'un lycée expérimental sur le fondement des premiers résultats de cette action pilote. Un tel établissement permettrait de mettre en œuvre l'expérimentation dans sa totalité avec une équipe spécifiquement recrutée et de créer les places supplémentaires qui manquent terriblement à la Seine-Saint-Denis où, chaque année, des centaines d'élèves en fin de 3^{ème} se retrouvent sans affectation.

Le projet a très vite bénéficié de nombreux soutiens. Plusieurs établissements d'enseignement supérieur, les Universités Pierre et Marie Curie (Paris 6), Paris-Sorbonne (Paris 4) et Paris-Nord (Paris 13), l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI), l'Ecole Estienne, l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, l'Institut national du patrimoine vont participer avec Sciences Po à l'expérimentation, en contribuant à l'information des élèves pour leur orientation (rencontres, visites, participation à des cours, etc.), en organisant dans les lycées des conférences par des professeurs et chercheurs, en proposant des dispositifs de tutorat des élèves par les étudiants, en travaillant avec les équipes enseignantes sur les contenus des cours et les méthodes pédagogiques...

De grandes entreprises se mobilisent également. Elles sont prêtes à s'investir en fonction des demandes des équipes pédagogiques (aide à la détermination des futurs débouchés professionnels et des parcours de formation, tutorats par des salariés, participation à des réunions d'information sur les métiers et les filières professionnelles, visites de sites, accueil de stagiaires, participation aux jurys pour les filières professionnelles, invitation d'enseignants à des colloques et formations...) et à apporter les financements qui seraient nécessaires au développement des innovations pédagogiques, ainsi qu'à l'animation du réseau de lycées.

De la responsabilité sociale des Universités

Que fait Sciences Po dans cette expérimentation ? Il joue un rôle de « passeur », apportant ses compétences pédagogiques, l'expérience des conventions éducation prioritaire, l'expertise de ses chercheurs, notamment sur les ségrégations scolaires, sociales et urbaines, et un réseau de partenaires, dans l'université, l'entreprise, l'administration ou encore les médias.

Sciences Po a la conviction que, au-delà de leurs missions de formation (initiale et continue), de recherche, de documentation, à travers les bibliothèques, et de publication, avec les maisons d'édition, les Universités, en tant qu'institutions sociales, doivent devenir des acteurs de la solidarité et ne pas se contenter d'assurer leur propre développement. Elles ont une responsabilité particulière à l'égard de la société et notamment un rôle à jouer dans l'évolution des systèmes éducatifs.

Sciences Po participe à un groupe de réflexion d'une vingtaine d'Universités, constitué par le Secrétaire général des Nations-Unies, qui met en commun les expériences de chacune et examine leur réponse aux enjeux et défis auxquels toutes sont confrontées. Parmi les thèmes abordés, la responsabilité sociale des Universités a nettement émergé. En février dernier, lors d'une réunion à Princeton, elles ont travaillé sur la façon dont les universités doivent contribuer de façon nouvelle, innovante, aux mutations intellectuelles, scientifiques, politiques et économiques de nos sociétés.

C'est dans cet esprit que Sciences Po avait lancé les Conventions éducation prioritaire en 2001 et qu'il poursuit son engagement aujourd'hui. L'idée d'imaginer cette expérimentation dans des lycées est née parmi ceux qui travaillent depuis 6 ans autour des partenariats entre Sciences Po et 33 lycées, et dont le principal mérite, au-delà de l'admission à Sciences Po de 189 élèves issus des zones d'éducation prioritaire et de l'impact sur d'autres établissements d'enseignement supérieur qui ont pris des initiatives dans ce domaine, est l'effet d'entraînement produit sur des centaines de lycéens dans les établissements partenaires qui ont constaté une amélioration des résultats au Baccalauréat et une élévation des ambitions de leurs élèves. Au cours des réunions de travail et de bilans, beaucoup ont eu envie d'imaginer un lycée rassemblant les bonnes pratiques des différents établissements. La philosophie est la même : partir des lycées, des personnes, seuls à même de repérer les réussites et analyser les échecs. C'est ainsi que le système éducatif, porté par des professeurs et proviseurs qui innent en permanence, mais qui reste encore bien souvent impuissant à mobiliser tous les élèves des quartiers défavorisés, pourra évoluer.

Pour en savoir plus :

Présentation du projet-cadre d'établissement élaboré par le collectif d'acteurs de terrain : <http://www.sciences-po.fr/presse/lycee/>

Contact : Sébastien Linden, Chargé de mission auprès du Directeur sebastien.linden@sciences-po.fr